

Politique d'acquisition d'œuvres d'art

(version révisée – février 2021)

Critères d'évaluation

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OEUVRES		POINTAGE
Qualité de l'œuvre (17 pts)	<p><u>L'originalité de l'œuvre par rapport à la collection de la MRC :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Elle apporte des éléments originaux (8 pts) → Elle reprend un élément déjà vu dans la collection mais sous un angle et une vision vraiment différente (4 pts) → Elle reprend les mêmes sujets que dans la collection sans grand renouvellement. (1 pt) 	/8
	<p><u>Appréciation de l'œuvre par le jury (subjectif) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Très appréciée (8 pts) → Moyennement appréciée (5 pts) → Peu appréciée (3 pts) → Pas beaucoup appréciée (1 pt) 	/8
	<p><u>Œuvre identitaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Les éléments dans l'œuvre sont rattachables à l'identité nord côtière ainsi qu'à plusieurs autres identités québécoises et l'explication est simple (1 pt) 	/1
Clause coup de cœur (3 points)	En cas de plusieurs égalités dans le pointage, le jury choisira une œuvre. Les autres œuvres seront tirées au sort (3 pts)	/3
Représentation diversifiée des artistes (5 pts)	<p><u>On cherche à représenter le plus d'artistes possible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → L'artiste a déjà 2 œuvres dans la collection (1 pt) → L'artiste a déjà 1 œuvre dans la collection (3 pts) → L'artiste n'a pas d'œuvre dans la collection (5 pts) 	/5
Conservation (1 pt)	<ul style="list-style-type: none"> → L'œuvre demande un lieu d'exposition ou d'entreposage et un entretien normal (1 pt) → L'œuvre est constituée de matériaux dont on connaît peu la résistance ou dont les coûts reliés sont excessifs (0 pt) 	/1
SOUS-TOTAL :		/26

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DOSSIERS		POINT
Implication et rayonnement de l'artiste (4 pts)	L'artiste a exposé dans des lieux significatifs dans la MRC de La HCN : → Oui (1 pt) Non (0 pt)	/1
	Il a exposé dans des lieux significatifs à l'extérieur de la MRC : → Oui (1 pt) Non (0 pt)	/1
	Selon les projets d'avenir de l'artiste, on devrait le voir : → Dans des lieux à l'extérieur et dans sa région. (2 pts) → Dans sa région ou à l'extérieur ou continuité de la production. (1 pt) → Rien de spécifié. (0 pt)	/2
Qualité du dossier (10 pts)	Le formulaire d'inscription remis : → Complété avec la totalité des informations. (5 pts) → Manque 2 à 3 données. (2 pts) → Manque 3 données et plus. Dans certains cas, le dossier peut être refusé	/5
	La démarche artistique est : → Claire, concise et pertinente avec un langage artistique approprié (5 pts) → Difficile à comprendre (3 pts) → Ne correspond pas à une démarche artistique à proprement parlé (1 pt) → Rien d'écrit (0 pt)	/5
SOUS-TOTAL :		/14

POINTAGE PAGE 1 (ŒUVRES) :

GRAND TOTAL :